



Macron engage le chantier de l'apprentissage

Dans le cadre de l'acte II de la rénovation sociale, le gouvernement veut réformer l'alternance. La concertation commencera à la fin du mois.

L'apprentissage est à la peine en France : à peine 7 % des jeunes de 16 à 25 ans suivent cette filière, soit deux fois moins qu'en Allemagne. L'objectif fixé par François Hollande d'atteindre les 500 000 apprentis en 2017 n'a pas été atteint. Emmanuel Macron réussira-t-il là où ses prédécesseurs ont échoué ? Le gouvernement semble décidé à

faire bouger franchement les lignes, en accordant un rôle plus important aux branches professionnelles. Néanmoins, le principal frein est culturel, l'apprentissage étant encore trop souvent perçu comme une voie de garage pour des jeunes en échec scolaire. Pourtant, cette filière offre de nombreux débouchés.

L'apprentissage, solution au chômage des jeunes

Emmanuel Macron veut relancer l'alternance. La concertation avec les partenaires sociaux et les régions débutera fin octobre.

MANON MALHÈRE  @ManonMalhere

SOCIAL Les gouvernements ont beau se succéder et les réformes se multiplier, le constat reste le même : l'apprentissage en France ne décolle pas, alors même que la filière est considérée comme étant une réelle voie d'insertion des jeunes sur le marché du travail. Après Nicolas Sarkozy puis François Hollande, c'est au tour d'Emmanuel Macron de s'attaquer à ce dossier complexe, et qui mobilise 8,2 milliards d'euros de financement chaque année.

La réforme de l'apprentissage est en effet le premier volet de l'acte II de la « rénovation » du modèle social engagée par le gouvernement qui comprend, aussi, une remise à plat de la formation professionnelle et de l'assurance-chômage.

Après de premières rencontres à l'Élysée la semaine dernière puis à Matignon jusqu'à ce jeudi, les organisations patronales et syndicales vont entrer dans le vif du sujet. Présidée par Sylvie Brunet, présidente

de la section travail et emploi du Conseil économique, social et environnemental (Cese), la concertation avec l'ensemble des acteurs – dont les partenaires sociaux et les régions – débutera à la fin du mois. Une réunion multilatérale est programmée le 31 octobre, précisent plusieurs sources. L'objectif ? Faire de l'apprentissage « une filière d'excellence », a martelé le chef de l'État, en Corrèze le 4 octobre, appelant à « arrêter avec le défaitisme français ».

Le défi est de taille. Et pour cause, François Hollande laisse un sombre bilan. Son objectif de 500 000 jeunes en alternance en 2017 est loin d'être atteint. Le nombre d'apprentis stagne en France depuis 2014, avec moins de 300 000 nouveaux inscrits par an. « Au total, on recense quelque 400 000 apprentis, ce qui représente 7 % des jeunes âgés de 16 à 25 ans. C'est deux fois moins qu'en Allemagne et en Suisse », déplore-t-on au ministère du Travail. Deux pays au plein-emploi.

« La France n'est pas à la hauteur

principalement parce que les jeunes ne trouvent pas d'entreprise pour les accueillir. C'est avant tout un problème que le patronat doit régler », a estimé le secrétaire général de la CFDT, Laurent Berger, dans les colonnes du *Figaro* (nos éditions du 3 octobre). Mais de leur côté, les entreprises critiquent la forte inadéquation entre les formations d'apprentissage et leurs besoins.

Visiblement, le gouvernement a bel et bien l'intention de simplifier le système. D'abord en faisant converger les contrats d'alternance existants (contrat de professionnalisation et contrat d'apprentissage).

Enjeux politiques

Et surtout en incluant davantage les entreprises. « Nulle part en Europe, on ne forme ses apprentis sans avoir les entreprises au cœur du système », explique-t-on au gouverne-

ment. Emmanuel Macron avait déjà annoncé la couleur durant sa campagne présidentielle en indiquant vouloir « pleinement » impliquer les



branches professionnelles « dans la définition des programmes et l'organisation des formations ». Il a réitéré ce souhait dimanche soir sur TF1.

Les enjeux sont éminemment politiques. Car aujourd'hui, c'est l'Éducation nationale qui a la main sur les diplômes professionnels. Et ce sont les régions qui pilotent en grande partie l'apprentissage sur leurs territoires, en décidant, par exemple, d'ouvrir ou de fermer des CFA (centre de formation des apprentis).

De son côté, le Medef - qui se réjouit certainement de l'orientation de l'exécutif - n'y va pas avec des pincettes. Son président, Pierre Gattaz, réclame publiquement que les entreprises « aient la main, totalement ou en coresponsabilité, sur les filières d'apprentissage, sur les CFA » et « que le financement soit direct, que ça ne passe plus par les régions ». Les syndicats restent, eux, plus réservés. La réforme ne s'annonce pas consensuelle... ■

Cinq IDÉES REÇUES SUR L'ALTERNANCE

■ L'apprentissage est réservé aux CAP et aux BEP

L'alternance permet d'obtenir des diplômes allant jusqu'à bac+5. Et 32,5 % des apprentis sont dans l'enseignement supérieur.

■ Un apprenti n'a pas les mêmes droits qu'un salarié

L'apprenti a droit aux congés payés, aux RTT, à une couverture maladie et cumule des droits à la retraite.

■ L'apprentissage coûte cher

Les frais de scolarité sont entièrement pris en charge

par les entreprises, les régions, les fédérations professionnelles et l'État. Cependant, le matériel nécessaire à certaines formations peut être à la charge des apprentis. Mais certaines régions proposent des aides.

■ L'apprentissage est mal payé

La rémunération minimale varie en fonction de l'âge et de l'ancienneté dans l'apprentissage, en étant inférieure au smic. Mais l'apprenti est formé.

■ L'apprenti n'a aucun avantage

Son salaire est non imposable dans la limite du smic.

LES 11 CHIFFRES CLÉS DE L'APPRENTISSAGE EN FRANCE

20,3 mois
 DURÉE MOYENNE D'APPRENTISSAGE

1100
 CENTRES DE FORMATION DES APPRENTIS (CFA)

431517 Jeunes en contrat d'apprentissage et de professionnalisation fin 2016

66%

Taux de débouchés sept mois après la fin du cursus

57,4%

Part des apprentis dans des métiers de la production

37,1%

Part des apprentis ayant de 15 à 17 ans

32,5%

des apprentis sont dans l'enseignement supérieur

787€
 RÉMUNÉRATION MOYENNE PAR MOIS

8,2

milliards d'euros
 BUDGET ANNUEL DEDIE À L'APPRENTISSAGE

28,4%

Taux de rupture de contrat d'apprentissage avant terme

34,1%
 de femmes



On va mettre de l'apprentissage dans les filières d'excellence car, l'apprentissage, c'est une bonne chose. Je veux qu'on donne un vrai statut à l'apprenti

EMMANUEL MACRON,
LE 15 OCTOBRE 2017